



L'UNSA-Postes a signé L'ACCORD SOCIAL Réussir Ensemble

Direction de la Relation et de l'Expérience Client. Direction des Paiements.

- Cet accord, signé le 14 février 2022, fait apparaître de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle pour l'ensemble des collègues du Front et Middle office.
- Les parcours pionniers et les fins de carrières sont valorisés.
- L'accompagnement financier à la transition professionnelle est amélioré par rapport à l'accord cadre « La Poste engagée avec les postiers ».

Grâce à vos revendications que l'Unsa-Postes a porté, vous avez obtenu :

- **Un accompagnement financier à la mobilité :**
 - **Accompagnement des collègues en transition professionnelle : Prime forfaitaire de 2000€ bruts** qui inclut la prime de 500 euros bruts ou 800 euros bruts prévus dans l'accord « La Poste engagée avec les postiers ». Mesure 4 fois supérieure aux engagements du Groupe.
 - **Accompagnement financier géographique de 1000€ brut :** permet à une personne dont le service ferme de suivre son activité dans un autre centre.
 - **Compensation de la perte de rémunération variable :** 2 fois la différence entre le montant du variable cible de la nouvelle fonction et celui de la fonction actuelle. Versement en 2 fois.
- **2000 promotions :** amélioration des parcours de professionnalisation avec une logique de compétences sur le Front et le Middle Office.
- **Des moyens complémentaires pour le télétravail :** fourniture d'un écran permettant la maintenance interne et d'un fauteuil en surnombre.
- **1000 collaborateurs recrutés sur la durée de l'accord.**
- **40M€ d'investissements dans l'évolution des espaces de Travail.**
- **Valorisation des fins de carrière :** transmission des savoirs pour les collègues volontaires.

Pendant la durée de l'accord, valable jusqu'au 31 décembre 2025, l'ensemble des sites seront maintenus. Aucune mobilité géographique ne sera imposée. Les engagements de l'accord s'appliqueront de façon rétroactive au 15 avril 2021 à l'ensemble du personnel.

Avec vous, pendant toute la durée de l'accord, L'UNSA-Postes sera attentive à sa mise en œuvre bienveillante et force de proposition. L'UNSA-Postes est toujours au plus proche de vous pour porter vos revendications et obtenir des avancées.

N'hésitez à nous contacter pour des compléments d'informations sur cet accord et aussi selon vos souhaits.



www.unsa-postes.org



UNSA-POSTES, 114 avenue de
Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN
BICETRE unsapost@wanadoo.fr
01 45 15 07 60